

## ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 MAI 2021

L'Assemblée Générale Mixte d'ALTEN s'est tenue à huis clos le 28 mai 2021.

- 1 101 actionnaires représentant 32 769 166 voix ont voté par correspondance ou donné pouvoir ;
- Le quorum s'est établi à 81,764 % ;
- Les résolutions 12 à 14 qui visent la politique de rémunération des Administrateurs, du Président-Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués (lesquelles sont disponibles au sein du Document d'enregistrement universel au chapitre 3.2.1 ainsi que dans la brochure de convocation) ont été adoptées respectivement à 99,99 %, 91,87 % et 90,27 % des votes ;
- Les autres résolutions proposées ont toutes été adoptées à la majorité ;

### RÉSOLUTIONS ORDINAIRES

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 - Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement													
	1	Adoptée	32 731 996	> 99,99 %	752	< 0,01 %	36 518	-	32 732 748	27 651 571	80,657 %	0	0	81,765 %
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020													
	2	Adoptée	32 731 996	> 99,99 %	752	< 0,01 %	36 518	-	32 732 748	27 651 571	80,657 %	0	0	81,765 %
3	Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende													
	3	Adoptée	32 767 840	> 99,99 %	817	< 0,01 %	609	-	32 768 657	27 651 571	80,657 %	0	0	81,765 %
4	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées - Constat de l'absence de convention nouvelle													
	4	Adoptée	32 511 416	99,22 %	257 155	0,78 %	695	-	32 768 571	27 651 571	80,657 %	0	0	81,765 %
5	Renouvellement de KPMG AUDIT IS, aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire													
	5	Adoptée	31 600 143	96,43 %	1 168 473	3,57 %	650	-	32 768 616	27 651 571	80,657 %	0	0	81,765 %
6	Non-renouvellement et non remplacement de SALUSTRO REYDEL aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant													
	6	Adoptée	32 766 891	> 99,99 %	1 685	< 0,01 %	690	-	32 768 576	27 651 571	80,657 %	0	0	81,765 %
7	Renouvellement de GRANT THORNTON, aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire													
	7	Adoptée	31 512 223	96,17 %	1 256 378	3,83 %	665	-	32 768 601	27 651 571	80,657 %	0	0	81,765 %

8	Non-renouvellement et non remplacement de la société IGEC aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant												
	8	Adoptée	32 766 597	> 99,99 %	1 974	< 0,01 %	695	-	32 768 571	27 651 571	80,657 %	0	0
9	Renouvellement de Monsieur Simon AZOULAY, en qualité d'administrateur												
	9	Adoptée	25 130 536	76,69 %	7 637 872	23,31 %	858	-	32 768 408	27 651 571	80,657 %	0	0
10	Renouvellement de Madame Alette MARDYKS, en qualité d'administrateur												
	10	Adoptée	32 640 713	99,68 %	105 133	0,32 %	23 420	-	32 745 846	27 651 571	80,657 %	0	0
11	Ratification de la nomination provisoire de Madame Maryvonne LABELLE en qualité d'administrateur												
	11	Adoptée	32 545 105	99,39 %	200 696	0,61 %	23 465	-	32 745 801	27 651 571	80,657 %	0	0
12	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs												
	12	Adoptée	32 742 796	> 99,99 %	2 925	< 0,01 %	23 545	-	32 745 721	27 651 571	80,657 %	0	0
13	Approbation de la politique de rémunération du Président Directeur Général												
	13	Adoptée	29 534 532	91,87 %	2 614 925	8,13 %	619 809	-	32 149 457	27 651 571	80,657 %	0	0
14	Approbation de la politique de rémunération des Directeurs généraux délégués												
	14	Adoptée	29 036 509	90,27 %	3 129 222	9,73 %	603 535	-	32 165 731	27 651 571	80,657 %	0	0
15	Approbation des informations visées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce												
	15	Adoptée	32 520 761	99,24 %	247 486	0,76 %	1 019	-	32 768 247	27 651 571	80,657 %	0	0
16	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Simon AZOULAY, Président Directeur Général												
	16	Adoptée	30 731 007	95,54 %	1 434 957	4,46 %	603 302	-	32 165 964	27 651 571	80,657 %	0	0
17	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Gérald ATTIA, Directeur Général Délégué												
	17	Adoptée	32 162 868	98,22 %	583 146	1,78 %	23 252	-	32 746 014	27 651 571	80,657 %	0	0
18	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Pierre MARCEL, Directeur Général Délégué												
	18	Adoptée	32 545 672	99,39 %	200 542	0,61 %	23 052	-	32 746 214	27 651 571	80,657 %	0	0
19	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond, suspension en période d'offre publique												
	19	Adoptée	32 705 485	99,85 %	47 846	0,15 %	15 935	-	32 753 331	27 651 571	80,657 %	0	0

## RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
20	Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la société dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, plafond													
	20	Adoptée	32 764 568	99,99 %	4 062	0,01 %	536	-	32 768 630	27 651 471	80,657 %	0	0	81,764 %
21	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes, durée de la délégation, montant maximal de l'augmentation de capital, sort des rompus, suspension en période d'offre publique													
	21	Adoptée	32 763 941	99,99 %	4 309	0,01 %	916	-	32 768 250	27 651 471	80,657 %	0	0	81,764 %
22	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe), et/ou tout autre valeur mobilière donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe), avec maintien du droit préférentiel de souscription, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, faculté d'offrir au public les titres non souscrits, suspension en période d'offre publique													
	22	Adoptée	32 543 499	99,31 %	225 161	0,69 %	506	-	32 768 660	27 651 471	80,657 %	0	0	81,764 %
23	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe), et/ou tout autre valeur mobilière (à l'exception des titres de créance) donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription et délai de priorité obligatoire par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier) et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits, suspension en période d'offre publique													
	23	Adoptée	30 915 304	94,34 %	1 853 355	5,66 %	507	-	32 768 659	27 651 471	80,657 %	0	0	81,764 %
24	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des titres de créance donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier) durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits, suspension en période d'offre publique													
	24	Adoptée	30 820 054	94,05 %	1 948 605	5,95 %	507	-	32 768 659	27 651 471	80,657 %	0	0	81,764 %
25	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe), et/ou tout autre valeur mobilière (à l'exception des titres de créance) donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits, suspension en période d'offre publique													
	25	Adoptée	31 367 148	95,72 %	1 401 511	4,28 %	507	-	32 768 659	27 651 471	80,657 %	0	0	81,764 %
26	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des titres de créances donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits, suspension en période d'offre publique													
	26	Adoptée	31 367 239	95,72 %	1 401 405	4,28 %	522	-	32 768 644	27 651 471	80,657 %	0	0	81,764 %
27	Autorisation, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, de fixer, dans la limite de 10% du capital par an, le prix d'émission dans les conditions déterminées par l'assemblée													
	27	Adoptée	31 486 022	96,09 %	1 282 612	3,91 %	532	-	32 768 634	27 651 471	80,657 %	0	0	81,764 %
28	Autorisation d'augmenter le montant des émissions, suspension en période d'offre publique													
	28	Adoptée	30 079 053	91,79 %	2 688 985	8,21 %	1 128	-	32 768 038	27 651 471	80,657 %	0	0	81,764 %

29	Délégation à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 5 % du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, durée de la délégation, suspension en période d'offre publique													
	29	Adoptée	30 860 602	94,18 %	1 907 670	5,82 %	894	-	32 768 272	27 651 471	80,657 %	0	0	81,764 %
30	Limitation globale des plafonds des délégations prévues aux 23ème, 24ème, 25ème, 26ème et 29ème résolutions de la présente Assemblée													
	30	Adoptée	31 976 456	97,58 %	791 767	2,42 %	943	-	32 768 223	27 651 471	80,657 %	0	0	81,764 %
31	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, possibilité d'attribuer des actions gratuites en application de l'article L. 3332-21 du code du travail													
	31	Adoptée	31 128 303	95,06 %	1 617 668	4,94 %	23 195	-	32 745 971	27 651 471	80,657 %	0	0	81,764 %
32	Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié de la Société (à l'exclusion de ses dirigeants mandataires) et/ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique liés, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, durée de l'autorisation, plafond, durée de la période d'acquisition notamment en cas d'invalidité													
	32	Adoptée	30 741 640	94,02 %	1 955 970	5,98 %	71 556	-	32 697 610	27 651 471	80,657 %	0	0	81,764 %
33	Modification statutaire en vue de fixer à 75 ans la limite d'âge du Président du Conseil d'administration, du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués													
	33	Adoptée	32 233 877	98,37 %	534 628	1,63 %	661	-	32 768 505	27 651 471	80,657 %	0	0	81,764 %
34	Mise en harmonie des statuts													
	34	Adoptée	32 710 010	99,82 %	58 402	0,18 %	754	-	32 768 412	27 651 471	80,657 %	0	0	81,764 %
35	Pouvoirs pour les formalités													
	35	Adoptée	32 767 921	> 99,99 %	744	< 0,01 %	501	-	32 768 665	27 651 471	80,657 %	0	0	81,764 %